

Monsieur Mettoux  
Secrétariat d'état aux droits des victimes  
Ministère de la Justice  
13, place Vendôme  
75042 Paris Cedex 01

Toulouse, le 17 septembre 2004

Monsieur,

**Objet :**  
Affaire des disparus de Mourmelon

J'accuse réception de votre courrier daté du 25 juillet 2004 concernant l'affaire des disparus de Mourmelon.

**Référence :**  
GD/17092004-2

J'ai été extrêmement surpris et déçu de recevoir, plus de neuf mois après les faits, une lettre m'informant que Pierre Chanal s'est bien suicidé et qu'aucune faute n'a été commise par l'administration pénitentiaire dans la « gestion du détenu ». La réponse de votre collègue de la Direction des affaires criminelles et des grâces reprend presque exactement les mêmes termes.

**Copies :**  
Monsieur Jean-Christophe MULLER  
(sans pièces jointes)

De mon point de vue, ce n'est pas ce qu'on peut appeler une information nouvelle. Votre lettre ne fait même pas allusion à ma demande d'enquête (je précise que mon premier courrier a été adressé à Madame Guedj dès le 2 avril 2004, dans les jours qui ont suivi sa nomination).

Pour préciser ma demande, je confirme que je ne souhaite pas actuellement une réouverture de la procédure judiciaire concernant Pierre Chanal mais une enquête sur les défaillances et les fautes de l'institution judiciaire tout au long de l'enquête et de l'instruction de l'affaire des disparus de Mourmelon.

Je reformule cette requête et je souhaite avoir une réponse positive ou un refus motivé. Un député qui soutient ma démarche m'a récemment écrit : *« En cas de doute sur l'action de la justice, et seulement s'il y a des griefs précis, sérieux et étayés, le garde des sceaux peut saisir le Conseil supérieur de la magistrature. C'est même alors un devoir de le faire. »*

Il y a de toute évidence suffisamment d'éléments factuels et d'anomalies dans la procédure pour justifier une telle démarche. J'ai moi-même pris le temps de les répertorier et je me permets de vous inviter à consulter les éléments dont j'ai connaissance sur le site internet que j'ai mis en place ([www.disparusdemourmelon.org](http://www.disparusdemourmelon.org)).

En espérant une réponse de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.



**Pièces jointes :**  
Copie de courriers adressés depuis  
octobre 2003 et restés sans réponse.

Gil DENIS  
Frère de Patrice DENIS, disparu en août 1985